



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

Ministère du Cadre de Vie et des Transports

\*\*\*\*\*

Direction Générale du Développement Urbain

\*\*\*\*\*

MISSION DE LA DGDU

18/07/2024

# SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- MISSION

II- PRINCIPALES AVANCEES

III-DEFIS ACTUELS

IV- LEVIERS A ACTIONNER POUR L'ACCES DES POPULATION

CONCLUSION

# I- MISSION DE LA DGDU

- Article 15 :
- Le Département de l'Assainissement et de la Voirie Urbaine a pour mission :
  - d'élaborer de suivre et d'évaluer les politiques et stratégies de l'Etat en matière d'assainissement pluvial, d'eaux usées et de base puis de la voirie urbaine.

# I- MISSION DE LA DGDU

- A ce titre, elle est chargée de :
  - initier et assurer le pilotage de toutes études susceptibles de concourir à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques et stratégies de l'Etat en matière d'assainissement pluvial, d'eaux usées et de base puis la gestion de la voirie urbaine ;
  - définir et suivre la mise en œuvre des programmes, projets et actions de l'Etat dans son domaine de compétence;
  - élaborer, en liaison avec les services intéressés les normes et spécifications techniques relatives aux travaux de voirie et d'assainissement et veiller à leur application

# I- MISSION DE LA DGDU

- exécuter ou coordonner l'exécution de toutes missions de contrôle, d'évaluation ou d'audit confiées à la direction par l'Etat, les communes ou par toute autre personne physique ou morale intéressée, se rapportant à son domaine de compétence;
- 
- participer à l'élaboration des règles relatives à l'organisation et à l'exercice des professions et métiers relatifs à son domaine de compétence et veiller à leur application;
- 
- promouvoir le renforcement des capacités au profit des acteurs, et leur formation appropriée, en vue de favoriser l'amélioration de la qualité de leurs prestations;

# I- MISSION DE LA DGDU

- assurer le respect de la législation relative à l'assainissement pluviale, d'eaux usées et de base;
  -
- Vulgariser les informations en assainissement pluviale, d'eaux usées et de base;
  -
- assurer la mise en œuvre des politiques, stratégies nationales et directives en matière d'assainissement pluviale, d'eaux usées et de base;
  -
- faire le suivi des indicateurs relatifs à l'assainissement pluviale, d'eaux usées et de base ;
  -
- appuyer les directions départementales et les communes dans la mise en œuvre par celles-ci de leurs compétences relatives aux domaines d'intervention de la Direction.

# I- MISSION DE LA DGDU

- assurer le respect de la législation relative à l'assainissement pluviale, d'eaux usées et de base;
  -
- Vulgariser les informations en assainissement pluviale, d'eaux usées et de base;
  -
- assurer la mise en œuvre des politiques, stratégies nationales et directives en matière d'assainissement pluviale, d'eaux usées et de base;
  -
- faire le suivi des indicateurs relatifs à l'assainissement pluviale, d'eaux usées et de base ;
  - 
  -
- appuyer les directions départementales et les communes dans la mise en œuvre par celles-ci de leurs compétences relatives aux domaines d'intervention de la Direction.

## II- PRINCIPALES AVANCEES

- [gestion des eaux usées, création du SGDS, mise en place des STBV, opérateur privé en place, élaboration des PDA... ]
- Arrêté DGDU nov 2023
- Activation de l'arrêté en 2024

# III- DEFIS ACTUELS

- Promotion de l'HAB,
- Gestion des données,
- appuis aux communes

## IV- LEVIERS A ACTIONNER

- - Mettre en place un Plan;
- - l'opérationnaliser;
- - Assurer un portage politique adéquat et un bon pilotage

# VI- PERSPECTIVES

- Actions en cours:
  - ✓ Collaboration avec des partenaires stratégiques;
  - ✓ Benchmarking;
  - ✓ Début mise en œuvre en 2025

# CONCLUSION

L'assainissement n'est souvent pas une priorité même s'il contribue à:

- ✓ L'amélioration de la santé publique;
- ✓ La promotion du développement social;
- ✓ L'amélioration de l'attractivité des villes;
- ✓ Le renforcement de l'économie.

Nous devons prioritairement travailler à ce que chaque habitation puisse se doter d'un dispositif d'assainissement pour la gestion des eaux usées et des excréta. Tout commence par le maillon confinement.

Merci!